## « ANTEVENIO, S.A. »

## CONVOCATION À L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de convoquer les actionnaires de la Société en Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra, sur première convocation, le 15 décembre 2010 à 12 heures au siège social de la Société, rue Marqués de Riscal 11, Madrid et, sur deuxième convocation, au même endroit, le 16 décembre à la même heure, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. Distribution des dividendes avec charge à réserves.
- Modifications statutaires pour mise en conformité des statuts de la Société avec la loi sur les sociétés de capital adoptée par le Real Decreto Legislativo 1/2010, de 2 de julio, por el que se aprueba el texto refundido de la Ley de Sociedades de Capital.
- 3. Délégation de pouvoirs.
- 4. Questions.
- 5. Rédaction, lecture et approbation du procès-verbal de la séance.

Il est rappelé aux les actionnaires, en ce qui concerne leur droit d'assistance et de représentation, qu'ils pourront l'exercer conformément aux statuts de la société et à la législation applicable.

Il est également rappelé aux Actionnaires qu'ils pourront examiner, au siège social, ou solliciter l'envoi gratuit de la documentation relative aux accords qui vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires, y compris le texte intégral des modifications statutaires proposées et du rapport des administrateurs justifiant cellesci, ainsi que le droit de demander la remise ou l'envoi gratuit desdits documents.

Madrid, le 18 octobre 2010, le Président du Conseil d'administration, Mr. Joshua David Novick.